

AIX

à vélo

2022 - 2024





ÉDITO

LE VÉLO, UNE SOLUTION POUR LA MOBILITÉ

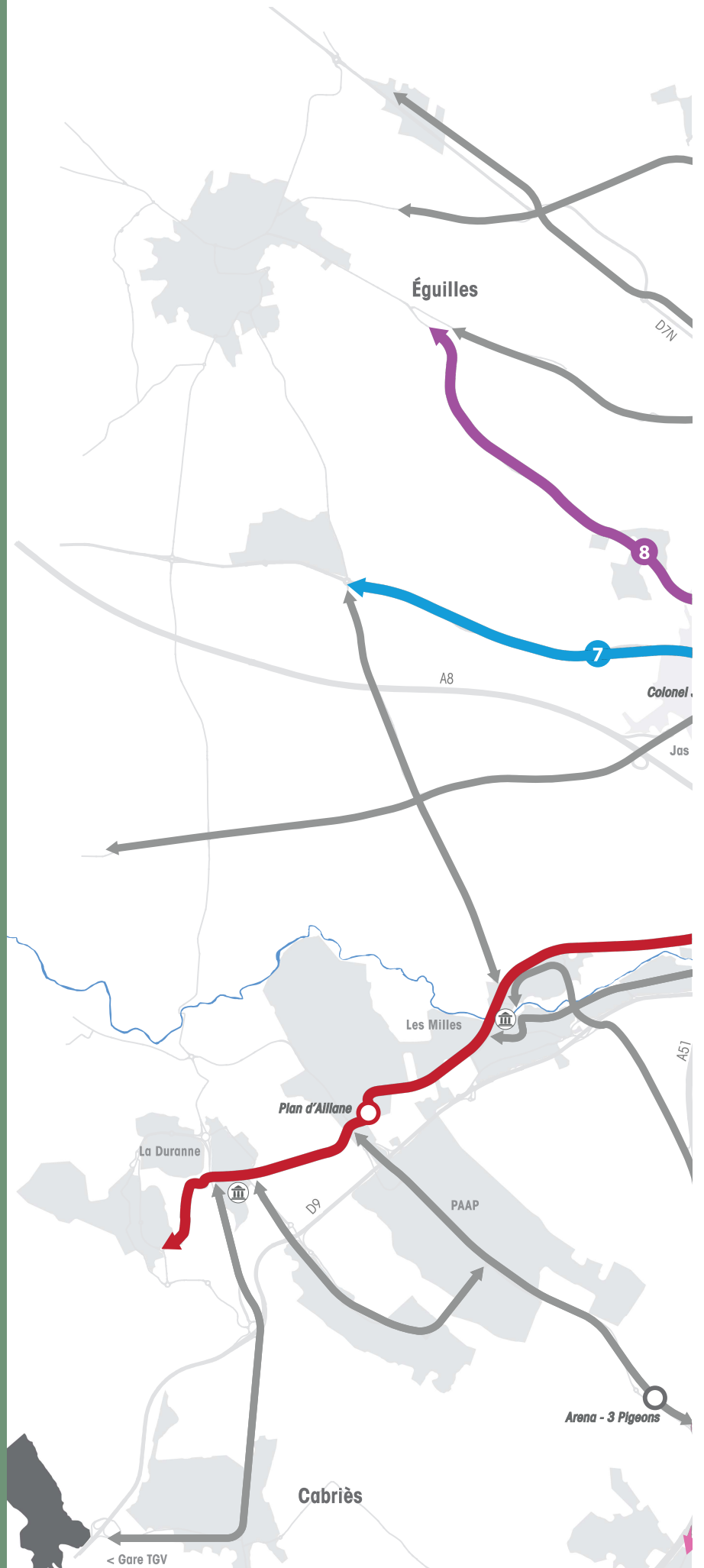
Chaque année nous aménageons de nouvelles voies dans le cadre de notre plan vélo qui vise, je le rappelle, à relier le centre-ville d'Aix-en-Provence aux quartiers et villages. Mais également, en parallèle, à renforcer et développer le maillage des itinéraires secondaires.

Nous savons que l'utilisation du vélo est l'une des solutions d'avenir de la mobilité. Sa pratique présente de nombreux avantages : sur l'environnement bien sûr, mais aussi sur la santé, le bien-être et les finances des ménages.

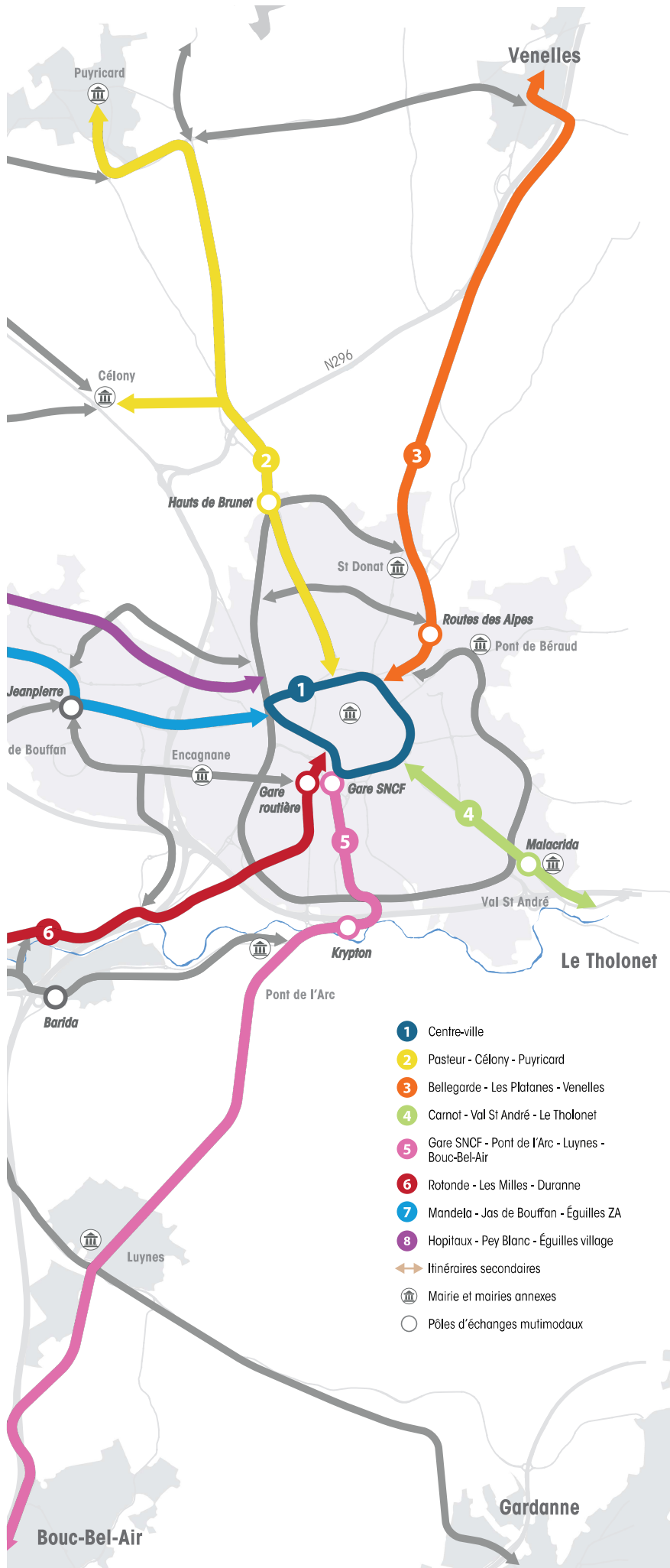
Notre rôle en tant que collectivité est d'aménager les équipements qui permettront de sécuriser sa pratique afin d'accompagner son développement. Et nous le voyons, le vélo fait chaque jour de nouveaux adeptes à Aix-en-Provence. C'est encourageant.

A terme, ce plan sera accompagné d'une signalétique qui permettra de se repérer plus facilement dans ses déplacements à vélo. « Les lignes Aixoises », c'est leur nom, se présenteront sur le modèle d'un réseau de bus où chacun pourra composer son itinéraire selon ses besoins.

Sophie Joissains
Maire d'Aix-en-Provence



LES LIGNES aixoises



Les Lignes Aixoises.
 C'est le nom du réseau cyclable qui se développe sur Aix-en-Provence. Accompagné d'une signalétique dédiée, il permettra de s'orienter facilement dans ses déplacements à vélo avec des stations symbolisant les axes secondaires. À terme, l'objectif est de créer un plan permettant d'identifier rapidement son parcours en empruntant des voies sécurisées.

La Ville investit chaque année en moyenne entre 3 et 4 millions d'euros dans les aménagements cyclables.

Hors participation de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et de la Métropole.

2022

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS*

*RÉALISÉS AU PREMIER SEMESTRE 2022.

Sur le début de l'année 2022, plusieurs kilomètres d'aménagements ont été réalisés. Ils renforcent le réseau cyclable sur les itinéraires principaux permettant de relier le centre-ville d'Aix aux quartiers et villages, mais également celui des itinéraires secondaires.

+ 1200 MÈTRES // D17 (ROUTE D'EGUILLES)

Création d'un trottoir et d'une bande cyclable dans le sens Eguilles/Aix entre le chemin de Granet et le rond-point La Fayette.

Coût : 1 500 000 €

+230 MÈTRES // CHEMIN DE L'ARC

Une voie verte rejoint désormais le carrefour giratoire Joséphine Ferrato (au niveau du supermarché Carrefour les Milles) jusqu'au chemin de la Ronde au centre du village des Milles. Le nouvel aménagement longe les berges sud de l'Arc.

Coût : 170 000 €



+560 MÈTRES (280 MÈTRES X2) // AVENUE FRANÇOIS ARAGO LA DURANNE

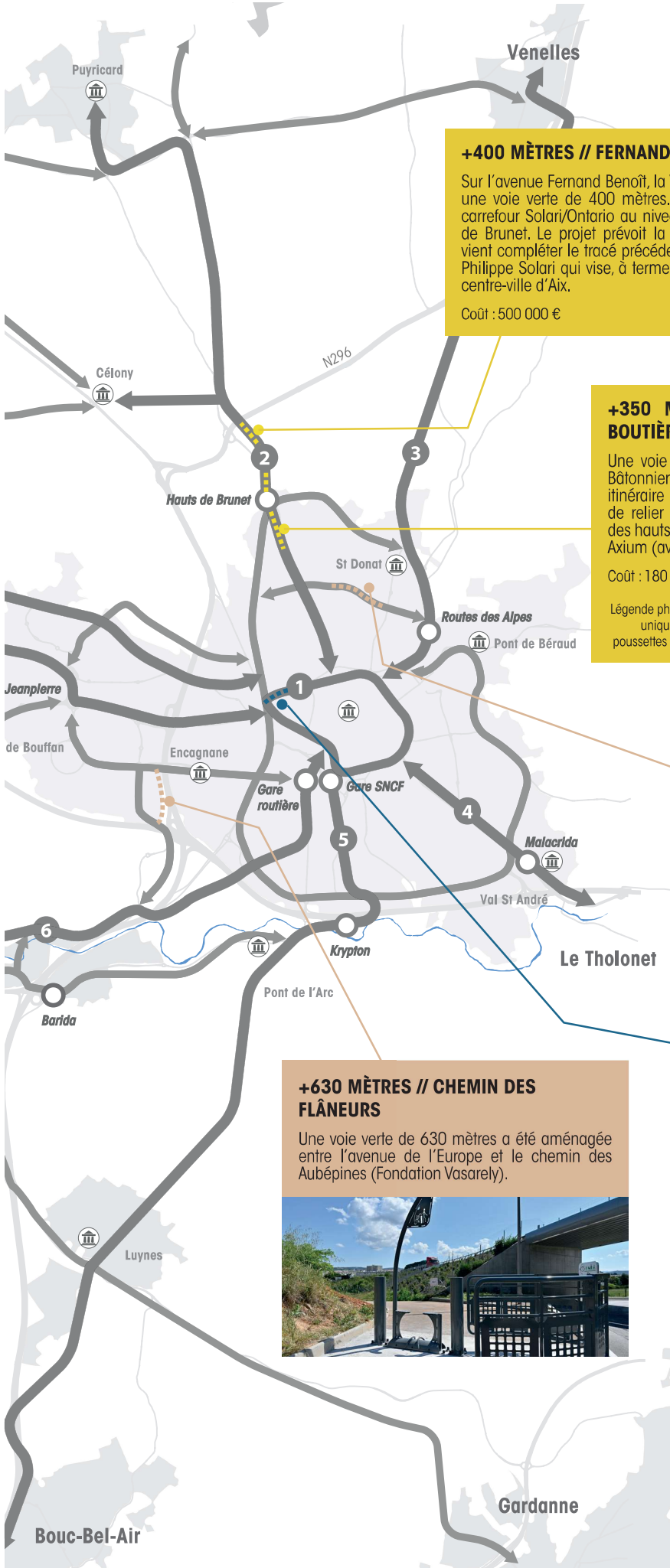
Création de pistes cyclables dans chaque sens de circulation sur l'avenue François Arago entre le rond-point Louis de Broglie et le rond-point avec la rue Léon Foucault. Il s'agit de la première phase d'un aménagement destiné à relier la Zone d'Activités des Milles au centre de La Duranne et, par extension, le village de Luynes en passant par l'Arena.

Coût : 80 000 €

UNE VOIE VERTE, C'EST QUOI ?

À la différence d'une piste ou d'une voie cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, une voie verte est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés. Vélos, piétons ou trottinettes peuvent donc s'y croiser.





+400 MÈTRES // FERNAND BENOÎT

Sur l'avenue Fernand Benoît, la Ville aménage actuellement une voie verte de 400 mètres. Cet aménagement relie le carrefour Solari/Ontario au niveau du parc relais des hauts de Brunet. Le projet prévoit la plantation de 30 arbres et vient compléter le tracé précédemment réalisé sur l'avenue Philippe Solari qui vise, à terme, à relier Puyricard depuis le centre-ville d'Aix.

Coût : 500 000 €



+350 MÈTRES // BÂTONNIER BOUTIÈRE

Une voie verte a été aménagée rue Bâtonnier Boutière. Elle constitue un itinéraire bis dans le tracé permettant de relier Puyricard via le parc relais des hauts de Brunet depuis la clinique Axiom (avenue de Latre de Tassigny).

Coût : 180 000 €

Légende photo : des aménagements permettant uniquement le passage des vélos, piétons, poussettes et fauteuils roulants ont été installés.



+600 MÈTRES // AVENUE DES PEUPLIERS / POINCARÉ

Une bande cyclable a été aménagée sur l'allée des Peupliers et l'avenue Raymond Poincaré, dans le quartier Beisson. Cet aménagement permet de relier l'avenue Jules Isaac et l'avenue Paul Cezanne.

Coût : 200 000 €



+630 MÈTRES // CHEMIN DES FLÂNEURS

Une voie verte de 630 mètres a été aménagée entre l'avenue de l'Europe et le chemin des Aubépines (Fondation Vasarely).



+300 MÈTRES // RUE DE LA MOLLE

Dans le cadre des travaux de sécurisation de la rue de La Molle, la piste a été aménagée de manière à être séparée de la voie de bus.

Coût : 20 000 €



LES TRAVAUX QUI DÉMARRENT

+620 MÈTRES // AVENUE DE LA TOULOUBRE

Réalisation d'une piste cyclable depuis le carrefour giratoire du stade de Puyricard jusqu'à l'avenue Jean Orsini.

Démarrage des travaux : 2022
Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois
Coût : 700 000 €

+860 MÈTRES // ROUTE DU COLONEL MAURICE BELLEC

Création d'un aménagement cyclable depuis le carrefour giratoire du stade de Puyricard jusqu'à celui du carrefour avec la RD14 route du Puy-Sainte-Réparate. Une étude en cours déterminera la nature de l'aménagement : voie verte ou piste cyclable. Le futur aménagement sera ombragé et constituera un maillon essentiel du long parcours reliant Puyricard au centre-ville par les avenues P. Solari et Fernand Benoit, la D14 et l'avenue de la Touloubre.

Démarrage des travaux : 2^e semestre 2022
Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois
Coût : 900 000 €

+900 MÈTRES // D17 (ROUTE D'ÉGUILLES)

Création d'un trottoir et d'une bande cyclable dans le sens Eguiilles/Aix entre le rond-point La Fayette et la chapelle St Mitre des Champs.

Démarrage des travaux : 2022
Durée prévisionnelle des travaux : 4 mois
Coût : 1 000 000 € (avec les trottoirs)

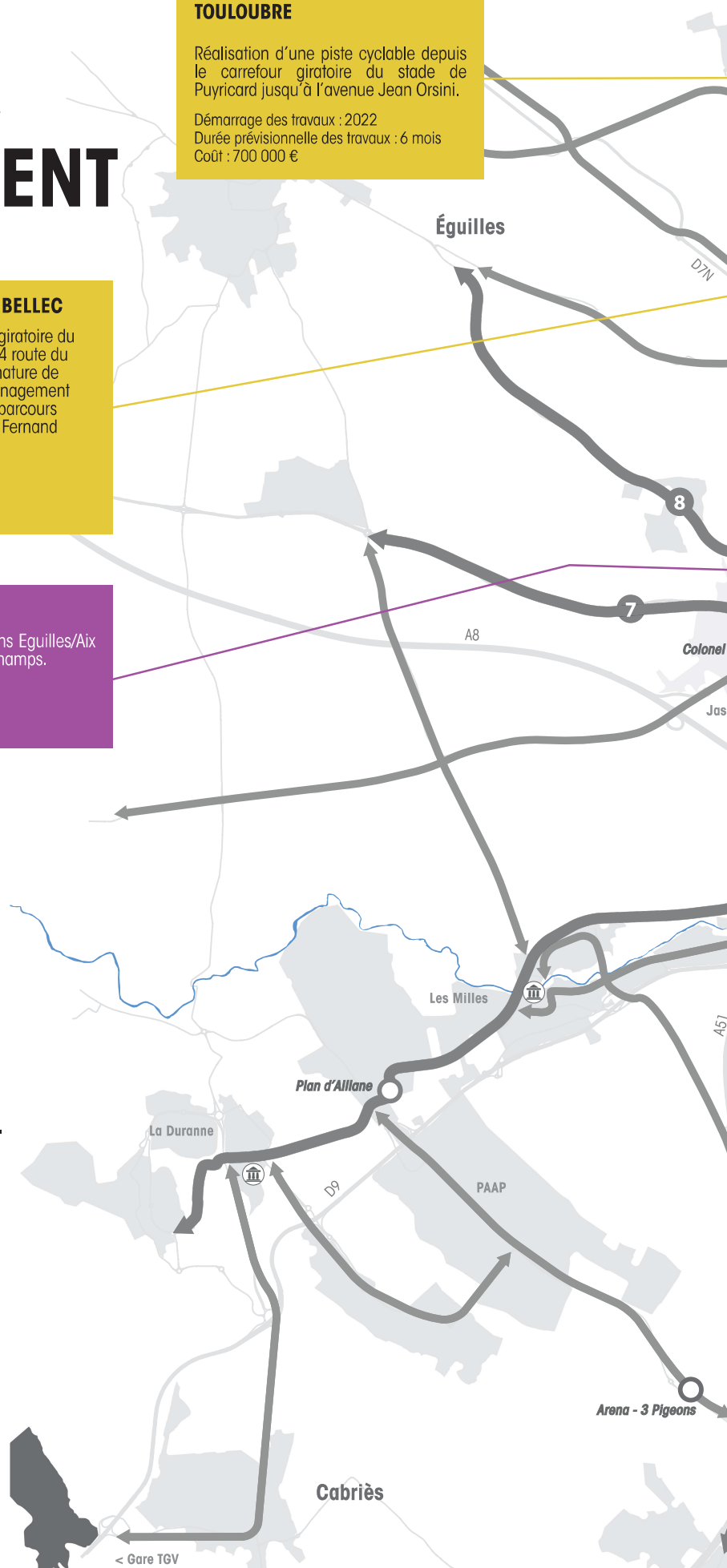
UN PLAN ÉVOLUTIF

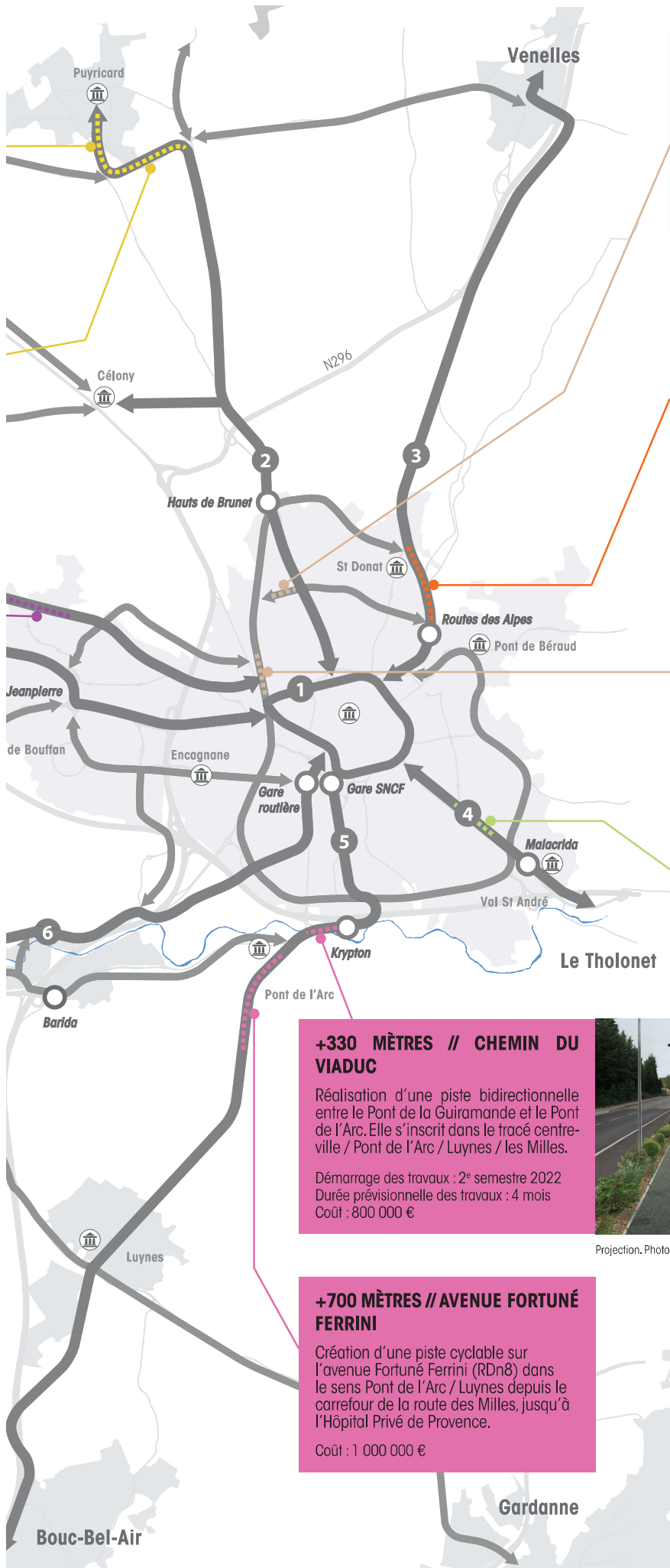
Certains projets annoncés sont parfois reportés car soumis à des financements extérieurs, notamment européens. D'autres voient le jour de manière anticipée, dans le cadre de rénovations de voiries. C'est ce qui peut amener des évolutions dans le programme d'aménagement du plan vélo de la Ville.

33 % des déplacements quotidiens sur Aix font moins d'1 kilomètre.

Il faut combien de temps pour faire 1 kilomètre ?

- 🚶 - 12 minutes
- 🚲 - 4 minutes
- 🚗 - 3 minutes
- 🚘 - 2 minutes





+550 MÈTRES // ALLÉE JÉRÔME LEJEUNE

Aménagement d'une voie verte allée Jérôme Lejeune, entre l'avenue Philippe Solari et le chemin Brunet. Dans la continuité de l'aménagement cyclable réalisé en haut du chemin Brunet, rue Bâtonnier Boutière (voir pages précédentes).

Démarrage des travaux : 2^e semestre 2022
 Durée prévisionnelle des travaux : 1 mois
 Coût : 200 000 €

+180 MÈTRES // AVENUE JEAN MOULIN

Réalisation d'une bande cyclable unidirectionnelle entre le carrefour des Espérantistes et le carrefour Brassens. Il s'agit du dernier tronçon permettant de relier le Parc Relais de la route des Alpes au centre-ville.

Démarrage des travaux : 2022
 Durée prévisionnelle des travaux : 1 mois
 Coût : 50 000 €

+1 200 MÈTRES (600M X2) // AVENUE DE LATRE DE TASSIGNY

Aménagement d'une piste cyclable sur trottoir entre la clinique Axiom et la rue de la Molle dans chaque sens de circulation. Les larges trottoirs de l'avenue seront réaménagés pour permettre aux cyclistes de l'emprunter dans une voie qui leur sera dédiée.

Démarrage des travaux : printemps 2022
 Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois
 Coût : 800 000 €

+150 MÈTRES // COURS GAMBETTA - TOUR D'AYGOSI

Réalisation d'une bande cyclable dans le sens sud-nord entre le parc de la Torse et l'allée des Cigales, suppression des carrefours successifs pour transformer l'ensemble en un grand rond-point oblong, avec mise à sens unique de l'allée des Cigales (sauf pour les transports en commun).

Démarrage des travaux : 2^e semestre 2022
 Durée prévisionnelle des travaux : 2 mois
 Coût : 100 000 €

+330 MÈTRES // CHEMIN DU VIADUC

Réalisation d'une piste bidirectionnelle entre le Pont de la Guiramide et le Pont de l'Arc. Elle s'inscrit dans le tracé centre-ville / Pont de l'Arc / Luynes / les Milles.

Démarrage des travaux : 2^e semestre 2022
 Durée prévisionnelle des travaux : 4 mois
 Coût : 800 000 €



Projection. Photo non contractuelle

+700 MÈTRES // AVENUE FORTUNÉ FERRINI

Création d'une piste cyclable sur l'avenue Fortuné Ferrini (RDn8) dans le sens Pont de l'Arc / Luynes depuis le carrefour de la route des Milles, jusqu'à l'Hôpital Privé de Provence.

Coût : 1 000 000 €

2023

>>> 2024

LES PROJETS

Les projets présentés sont pour certains encore en phase d'étude (c'est pourquoi ils ne sont pas budgétisés) mais sont d'ores et déjà programmés pour être réalisés d'ici 2024.

+300 MÈTRES // AVENUE DU GRAND VALLAT (LA DURANNE)

Réalisation d'une piste cyclable entre la carrefour Arago et celui de la rue Docteur Albert Aynaud.

Démarrage des travaux : 2023/2024
Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois

+200 MÈTRES // AVENUE FRANÇOIS ARAGO (LA DURANNE)

Création d'une piste cyclable sur trottoir entre le carrefour du Grand Vallat et celui de la rue Isaac Newton. Les travaux permettront de finaliser les aménagements de l'avenue Arago après ceux réalisés en 2022 entre le carrefour Newton et Léon Foucault.

Démarrage des travaux : 2023/2024
Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois

20 000 M² // CARREFOUR DES TROIS PIGEONS RD8N/A51/RD59

Création d'une place à feux intégrant les piétons et les cyclistes. Point de jonction entre Aix et Bouc Bel Air reliant également la RD8n venant de Luynes à RD59 allant vers l'Arena et la Zone d'Activités des Milles. (Travaux réalisés conjointement par la DREAL, le Département et la Ville).

Démarrage des travaux : 2023
Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois



+860 MÈTRES (430 MÈTRES X2) // RD59 RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX (ARENA)

Création de pistes cyclables sur la RD59 au niveau de l'Arena. Premier tronçon de l'aménagement Département/Métropole Ville prévoyant de relier le carrefour des trois Pigeons à la Duranne vers l'Ouest et Luynes/le Pont de l'Arc par l'Est.

Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois
Coût : 800 000 €

+ 650 MÈTRES // AVENUE DE LA ROSTOLANE (PUYRICARD)

Réalisation de pistes ou bandes cyclables sur l'itinéraire de liaison entre de la route du Puy-Sainte-Réparate RD14 et Puyricard.

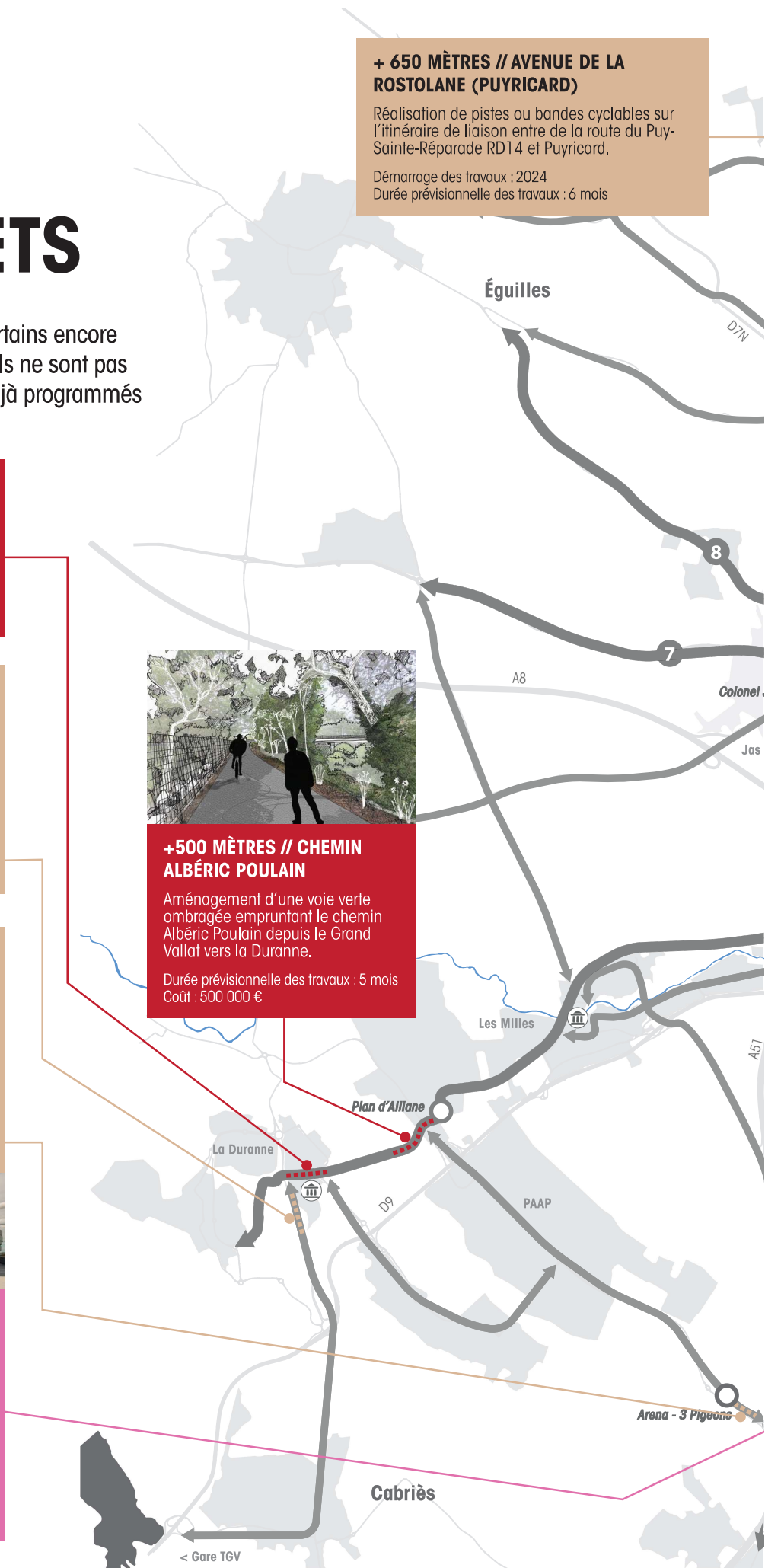
Démarrage des travaux : 2024
Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois

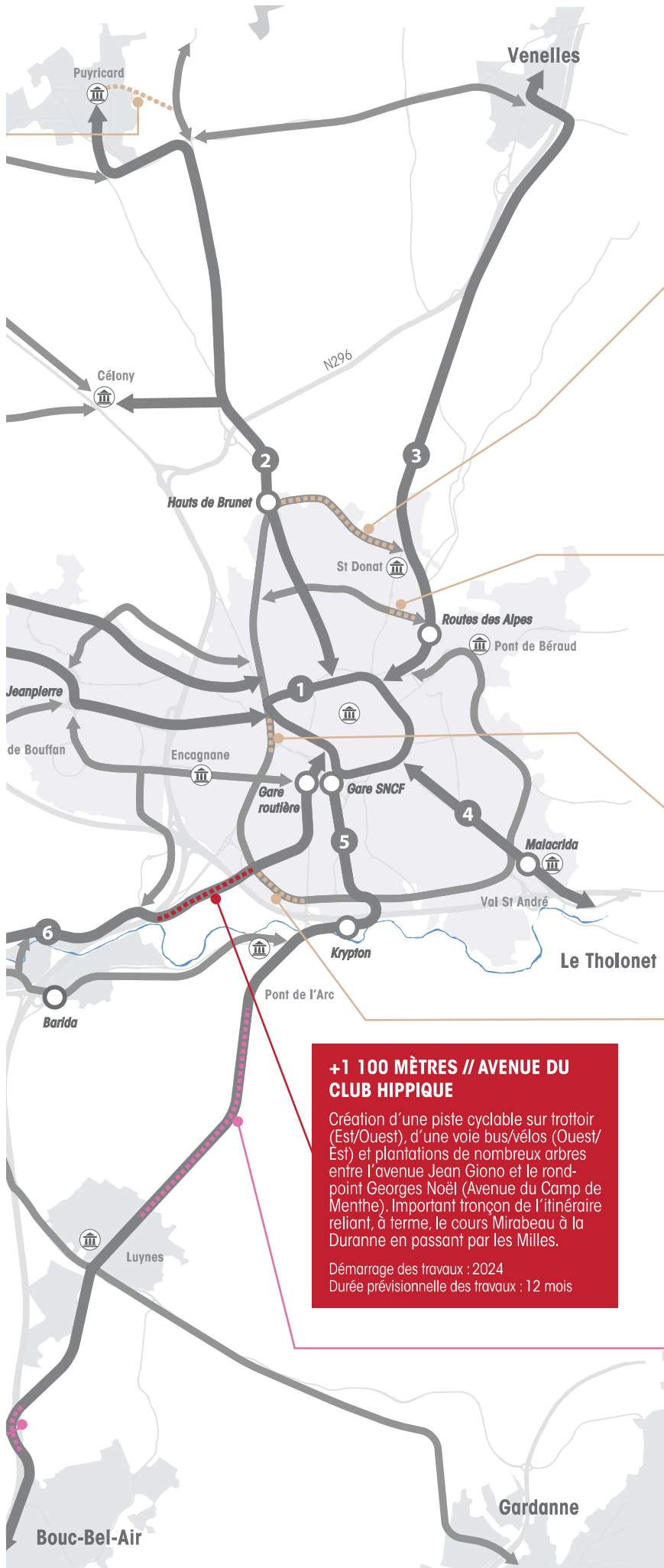


+500 MÈTRES // CHEMIN ALBÉRIC POULAIN

Aménagement d'une voie verte ombragée empruntant le chemin Albéric Poulain depuis le Grand Vallat vers la Duranne.

Durée prévisionnelle des travaux : 5 mois
Coût : 500 000 €





+1 500 MÈTRES // RUES MAZENOD, FILIPPI ET ONTANO

Réalisation de pistes et voies cyclables sur cet itinéraire de liaison entre l'ancienne route des Alpes vers Les Platanes et l'avenue P. Solari vers Puyricard (et les parcs relais de la route des Alpes et des Hauts de Brunet).

Démarrage des travaux : 2024
Durée prévisionnelle des travaux : 10 mois

+280 MÈTRES // RUE DES ESPÉRANTISTES

Réalisation de pistes cyclables des deux côtés de la voie entre l'avenue Jean Moulin et l'avenue Jules Isaac avec passage de la voie en sens unique pour les véhicules motorisés. L'aménagement s'inscrit dans l'itinéraire de liaison entre les avenues Moulin/Solari et Brunet/Tassigny par Peupliers/Poincaré/Capucins/Lejeune.

Démarrage des travaux : 2023
Durée prévisionnelle des travaux : 2 mois

+1 100 MÈTRES // AVENUE GEORGES POMPIDOU

Création d'une piste cyclable sur trottoir entre l'esplanade des Justes (Allées Provençales) et la place Nelson Mandela. Ce nouvel aménagement fait suite à celui réalisé en 2021 sur l'avenue Juvénal assurant une liaison cycliste à double sens entre Galice/République et Europe.

Démarrage des travaux : 2023/2024
Durée prévisionnelle des travaux : 2 mois

+900 MÈTRES // AVENUE JEAN GIONO

Les études en cours permettront de choisir l'aménagement le plus pertinent (pistes ou bandes cyclables unidirectionnelles de chaque côté de la voie), en prenant en compte l'alignement actuel des pins.

Démarrage des travaux : 2023/2024
Durée prévisionnelle des travaux : 6 mois

+1 100 MÈTRES // AVENUE DU CLUB HIPPIQUE

Création d'une piste cyclable sur trottoir (Est/Ouest), d'une voie bus/vélos (Ouest/Est) et plantations de nombreux arbres entre l'avenue Jean Giono et le rond-point Georges Noël (Avenue du Camp de Menthe). Important tronçon de l'itinéraire reliant, à terme, le cours Mirabeau à la Duranne en passant par les Milles.

Démarrage des travaux : 2024
Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois

+1 800 MÈTRES // AVENUE FORTUNÉ FERRINI RD8N

Création d'une voie verte entre l'Hôpital Privé de Provence (HPP) et le chemin de la Blaque. Il s'agit d'un tronçon majoritairement hors agglomération, réalisé en coopération entre le conseil départemental et la Ville reliant le Pont de l'Arc à Luynes.

Démarrage des travaux : 2023
Durée prévisionnelle des travaux : 12 mois
Coût : 4 000 000 €

SAVOIR ROULER A VÉLO, A AIX

« Le savoir rouler à vélo » est une mesure proposée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, destinée à renforcer la pratique du vélo chez les enfants et les conditions de sécurité sur la voie publique.



Apprendre les comportements qui permettent de se déplacer en sécurité et faire face aux situations de danger s'acquiert dès le plus jeune âge. Le « savoir rouler à vélo » a ainsi pour ambition principale de faire de chaque enfant, un usager responsable de la route.

Sur Aix, chaque année, 1 000 élèves, âgés de 6 à 11 ans passent entre les mains expertes des éducateurs sportifs de la Ville et de leurs différents partenaires, qui leur enseignent les rudiments du « savoir rouler à vélo ». Le volume global minimum nécessaire à l'acquisition de ces compétences est de 10 heures. La répartition se fait entre 3 blocs d'apprentissage que sont le « savoir pédaler », le « savoir circuler » pour aboutir sur le « savoir rouler à vélo ». Le dispositif s'articule autour de séances d'apprentissage, dans le milieu scolaire, périscolaire ou extrascolaire, où le vélo trouve une place à part

entière, dans un contexte de sécurité routière. Les jeunes peuvent ainsi acquérir une réelle autonomie à vélo, à des fins de mobilité et dans des conditions réelles de circulation.

UN DIPLÔME DE BONNE CONDUITE

L'attestation de première éducation à la route (APER) valide l'acquisition des règles et comportements, liés à l'usage de la rue et de la route. Ce diplôme a pour objectif de définir le socle commun d'apprentissage du « savoir rouler à vélo », et ratifie le suivi du programme dans son intégralité. À Aix-en-Provence, ce sont des agents de la police municipale qui dispensent cette ultime étape. Chaque année, en moyenne, ils délivrent le précieux sésame à 3 000 élèves de CM1 ou CM2, scolarisés aussi bien dans les écoles publiques, que privées de la Ville.

Légende photo : Le « savoir rouler à vélo », mesure relative à l'apprentissage et à la pratique plus sécurisée du vélo chez les enfants, âgés de 6 à 11 ans, s'inscrit dans le cadre du « Plan vélo et mobilité active » dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France et d'atteindre les 9 % de déplacements, à l'horizon des Jeux Olympiques de Paris 2024.

RUE SCOLAIRE UNE EXPÉRIENCE FRUCTUEUSE

En mars dernier, la circulation automobile a été entièrement coupée aux abords du groupe scolaire situé rue des Nations, au moment des entrées et des sorties de classes (8h à 9h et de 16h à 17h).

Cette mesure prise dans le cadre du projet « rue scolaire », mené à titre expérimental, était accompagnée d'une enquête auprès de 105 parents d'élèves sur l'évolution des modes de déplacements vers l'école. L'étude montre une nette adhésion des parents d'élèves et de leurs enfants pour les modes de déplacements actifs (marche, vélo,...). Une comparaison avant/pendant la mise en place du projet montre en effet une hausse du nombre de déplacements vers l'école à pied (58,9 % avant contre 62,7 % pendant) et surtout un nombre d'utilisateurs de la voiture qui passe de 29 % à 20,5 %. L'utilisation de la trottinette, du vélo et du bus a aussi nettement augmenté. A suivre.



ESPACES VÉLOS DES PARKINGS SEMEPA

La SEMEPA aménage dans ses parkings du centre-ville des espaces réservés au stationnement des vélos, notamment électriques.

Les premiers espaces sont opérationnels dans les parkings Rotonde (2 espaces disponibles), Pasteur et Rambot. Le grand Espace vélo du Parking Carnot/Centre des Congrès ouvrira ses portes prochainement. Il permettra à la fois d'accueillir tous types de vélos, avec un espace réservé aux vélos cargo, de plus en plus nombreux sur Aix. D'autres espaces vélo seront encore aménagés en centre-ville, permettant à terme de disposer d'environ 250 places dans les parkings du centre d'Aix.



3 TYPES D'OFFRES

- Une offre STANDARD > pour accueillir tous types de vélos accrochés sur arceaux.
- Une offre PREMIUM > pour accueillir des vélos notamment électriques et mettre à disposition des abonnés un casier personnel fermé par cadenas et doté d'une prise pour recharge électrique de la batterie.
- Une offre VELO-CARGO > avec ou sans casier avec recharge électrique

Pour toutes les offres, mise à disposition d'une station de gonflage, et d'outils de réparation. Stations accessibles 24h/24.

TARIFS

3 € / mois pour les tarifs réduits (sur justificatifs étudiants et personnes en recherche d'emploi, même famille à partir de 4 vélos, RSA et minimum vieillesse). Engagement trimestriel, ou mensuel sur demande particulière.

5 € / mois pour l'offre Standard dans le cadre d'un abonnement annuel de 60 € (ou 6 € / mois pour abonnement mensuel sans engagement)

10 € / mois pour l'offre Premium dans le cadre d'un abonnement annuel de 120 € (ou 14 € / mois pour 1 mois sans engagement)

10 € / mois pour l'offre Vélo-cargo dans le cadre d'un abonnement annuel ou de 12 € / mois avec casier et prise de recharge électrique, en abonnement annuel de 144 €.

UNE OFFRE COUPLÉE ABONNEMENT AUTO+VÉLO A RAMBOT

L'Espace Parking Rambot propose une offre originale d'abonnement. Pour **seulement 10 € de plus par trimestre** ajoutés à votre abonnement auto, vous pourrez stationner et recharger sur place votre vélo et le récupérer après avoir stationné votre véhicule pour accéder à vélo directement au centre historique.

> Abonnement Auto+vélo :

249€ / trimestre, ou 258 € en Premium

LES CHIFFRES DU VÉLO À AIX*

* chiffres arrêtés à la fin de l'année 2021



Bandes cyclables : **56 Km**



Voies vélo/bus : **7.5 Km**



Rues à double-sens cyclables : **7.5 Km**



Zones de rencontres : **15 Km** dans 79 rues



Stationnements vélos :
900 places sur 112 emplacements

3. ARGENT

Le vélo est bien moins coûteux que la voiture. En moyenne, une voiture coûte environ 500€ par mois. Ce montant comprend le coût de la voiture, l'assurance, l'entretien et bien sûr la consommation.

2. SANTÉ

La pratique du vélo est bénéfique pour la santé. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande – entre 18 et 64 ans - de pratiquer au minimum 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité modérée par semaine (soit 21,5 minutes par jour).

4. TRAFIC

Le vélo permet d'éviter les temps d'attente à cause du trafic quotidien, même aux heures de pointes. Certains trajets sont ainsi plus rapides à faire à vélo qu'en voiture, surtout si l'on doit ensuite chercher une place de stationnement.

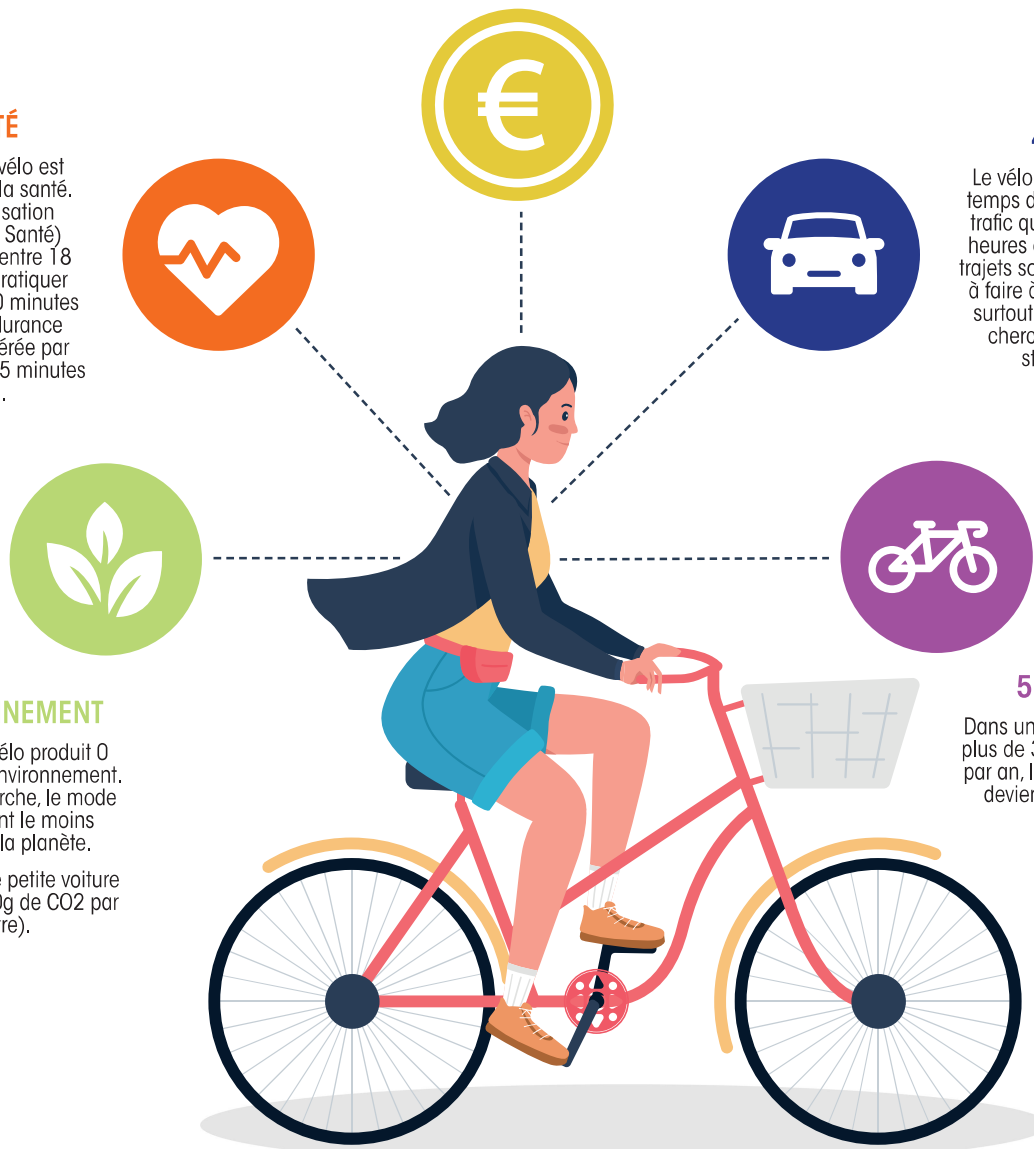
1. ENVIRONNEMENT

La pratique du vélo produit 0 émission pour l'environnement. C'est, avec la marche, le mode de déplacement le moins polluant pour la planète.

(En moyenne une petite voiture émet environ 100g de CO2 par kilomètre).

5. PLAISIR

Dans une ville qui compte plus de 300 jours de soleil par an, la pratique du vélo devient vite un plaisir.



aixmaville

